

N/REF : 25/10/2025 10H43 C:264708 I:27216
V/REF : INT6930050
V/Appel du Samedi 25/10/2025 a 10H43

AGENCE IMMOBILIERE LAMY

21 AVENUE FELIX VIALLET
38000 GRENOBLE

V/REF.IMM. 103
IMMEUBLE : LE 2 PL.P.MISTRAL
2 PLACE PAUL MISTRAL
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 06 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2 PLACE PAUL MISTRAL-LOGEMENT DE MME ACCARIER-4EME ETAGE-
TEL:06 80347633

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE EVACUATION DANS LE LOGEMENT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 25/10/2025 A 12H00 :
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE LA COLONNE EAUX USEES EAUX PLUVIALES
A PARTIR DU LOGEMENT
ECOULEMENT RETABLI
PREVOIR URGENCE DE CURAGE COLONNE

OBSERVATIONS : AS LGESTION Email envoyé le 27/10/25 a 08H53 Mme M. DIBARTOLOMEO

BONJOUR,
POURRIEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LE GESTIONNAIRE DE CETTE COPROPRIETE
MERCI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,22
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 10,00%				27,06
TOTAL T.T.C.En EURO				297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN